



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 février 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 février 2009

**ZAC Pôle Sports - Cession foncière d'une parcelle Ville de Niort à
Deux-Sèvres Aménagement**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frédéric GIRAUD -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD -

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2009

DELIBERATION D20090081

AMERU

**ZAC Pôle Sports - Cession foncière d'une parcelle Ville de Niort
à Deux-Sèvres Aménagement**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller Municipal Délégué Spécial expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 24 juin 2005, le Conseil municipal a approuvé le dossier de création de la ZAC du Pôle Sports et a créé ladite ZAC. La réalisation de cette Zone d'Aménagement Concerté a été confiée à Deux Sèvres Aménagement par Convention Publique d'Aménagement approuvée par le Conseil municipal le 24 juin 2005 et signée le 13 juillet 2005.

Par délibération du 26 janvier 2007, le Conseil municipal a ensuite approuvé le dossier de réalisation de la ZAC Pôle Sports.

Aujourd'hui, pour garantir la poursuite des aménagements de la ZAC et notamment la réalisation du giratoire Est d'entrée de ville et d'accès aux équipements publics (Halle des Sports et Centre de Développement du Sport), il convient de céder un terrain propriété de la Ville de Niort à Deux-Sèvres Aménagement. Il s'agit de la partie du Chemin Communal du 3^{ème} Millénaire qui a fait l'objet d'une procédure de déclassement, validée lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2008, pour une surface d'environ 1 114 m² (cf. plan en annexe). La valeur vénale de cette emprise a été estimée par le service France Domaine à un montant de 9 500 € HT. (cf. avis des domaines en annexe).

La superficie exacte de l'emprise de terrain concernée sera déterminée ultérieurement par un géomètre-expert. Un acte authentique interviendra pour constater la cession ; tous les frais en découlant demeurant à la charge de Deux Sèvres Aménagement.

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver et autoriser la cession foncière d'un terrain Ville de Niort à Deux-Sèvres Aménagement dont la valeur a été estimée à 9 500 € HT ;
- Autoriser Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'acte authentique à intervenir qui devra constater cette vente.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL